

déi Lénk

Luxembourg, le 6 mai 2024

Concerne : les places disponibles dans les ateliers protégés pour les adolescents à besoins spécifiques

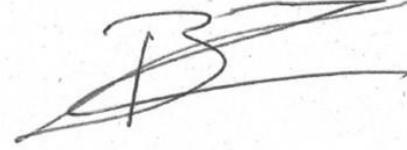
Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Famille et à Monsieur le Ministre de l'Education.

Certaines personnes travaillant avec des adolescents à besoins spécifiques font état d'un manque de places disponibles dans les ateliers protégés du pays, places qui devraient permettre pourtant un horizon professionnel et une insertion dans la société à certains de ces adolescents lorsqu'ils atteignent l'âge adulte. Ce manque de places forcerait certains jeunes adultes à prolonger leur scolarité ou leur temps à la maison alors qu'ils désirent pourtant aller travailler.

J'aimerais donc poser à Messieurs les Ministres les questions suivantes :

1. Combien d'adolescents à besoins spécifiques suivent actuellement leur dernière année de scolarité dans un centre de compétence ? Parmi eux, combien d'entre eux nécessiteront une place dans un atelier protégé l'année prochaine ? (Une estimation peut suffire pour cette dernière question).
2. Combien d'adolescents à besoins spécifiques suivent actuellement leur avant-dernière année de scolarité dans un centre de compétence ? Parmi eux, combien d'entre eux nécessiteront une place dans un atelier protégé dans deux années ? (Une estimation peut suffire pour cette dernière question).
3. Mêmes questions pour les adolescents à besoins spécifiques qui suivent actuellement leur 3^e dans un centre de compétence.
4. Y a-t-il des données sur le nombre de jeunes adultes handicapés entre 18 et 21 ans qui ont fait leur scolarité dans un centre de compétence et qui attendent actuellement une place dans un atelier protégé ? Si la réponse est affirmative, pourriez-vous fournir ces données ?
5. Combien de places disponibles y a-t-il actuellement dans les ateliers protégés ? Et au cas où il n'y aurait pas de places disponibles, combien de personnes sont actuellement inscrites sur les listes d'attente ?
6. Est-ce que les Ministres confirment qu'il y a actuellement un manque de places disponibles dans les ateliers protégés ? Y voient-ils un problème digne d'attention ?
7. Vont-ils se concerter et chercher à y remédier ? Au cas où la réponse est affirmative, par quels moyens ?

Veuillez agréer nos salutations respectueuses,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DW', with a long horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MB', with a large, stylized 'B' and a horizontal stroke extending to the right.

David Wagner et Marc Baum
Députés